

N°502

du 1^{er}
JUIN
2012**Editorial**Par Koffi
SOUZA**BONNE CHANCE A LA BAD**

Le Centre international des conférences d'Arusha en Tanzanie abrite cette semaine, les assemblées annuelles 2012 des Conseils des gouverneurs du Groupe de la Banque africaine de développement (Banque africaine de développement et Fonds africain de développement).

Thème de cette réunion: "L'Afrique et le nouveau paysage mondial: défis et opportunités". L'ordre du jour est chargé: la lutte contre les enfants soldats en Afrique, l'emploi des jeunes, la crise liée à la sécheresse et la sécurité alimentaire en Afrique, la recherche d'une solution à la réforme de la gouvernance des finances publiques; la gestion des ressources naturelles et la durabilité environnementale; la bonne gouvernance; les transferts d'argent, leur contribution dans le développement de l'Afrique et les stratégies à mettre en œuvre pour réduire les coûts d'envoi.

La Banque africaine de développement (BAD) multiplie les initiatives pour consolider les efforts de croissance et créer les conditions de développement du continent, la principale raison de son existence. Si les défis sont énormes, les perspectives et les opportunités pour les relever n'en existent pas moins.

Sous la conduite éclairée de son président le Dr Donald Kaberuka, elle promeut avec énergie la bonne gouvernance, la justice et la consolidation des institutions de l'Etat, la prise en compte des aspirations de la jeunesse et généralement des populations, la répartition équitable des richesses et l'appui au secteur privé.

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses**P.3 Effets immédiats du câble sous-marin**

Togotelecom double le débit ADSL sans augmenter les prix

P. 4 Relance de l'économie et gouvernance au Togo

Un cinquième crédit de la Banque mondiale injecté dans les finances publiques



Sam Bikassam, Directeur Général de TOGOTELECOM

P.4 Par un forum de sensibilisation tenu par les Douanes à Lomé

Le secteur privé togolais appelé à profiter des avantages du certificat OEA

P.3 Les députés de nouveau à l'ouvrage après le vote du Code électoral

4 articles pour consacrer les 91 sièges de la prochaine Assemblée nationale

**L'UFC vote contre, le CAR a préféré aller marcher*

P.3 Diagnostic des dépenses publiques de base dans le secteur agricole

Une privatisation des circuits d'approvisionnement des intrants agricoles recommandée

Moovsurprises
Les offres de la semaine
du 26 mai au 1^{er} juin 2012



1mn offerte à chaque appel*

*(Les 2 premières minutes facturées pour le prix de la première, et valable vers moov de 6h à 17h du 26 au 28 Mai).

Lampe torche Double sim FM Radio 12.000F +1 kit offert



Le kit à 500F avec 600F de crédit

Photo non contractuelle

Service Client : 777 (appel gratuit) ou 99997777 (payant)

Groupe **etisalat**

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Les députés de nouveau à l'ouvrage après le vote du Code électoral

4 articles pour consacrer les 91 sièges de la prochaine Assemblée nationale

***L'UFC vote contre, le CAR a préféré aller marcher**

Sylvestre D.

Selon la lecture publique du rapport au fond du projet de loi organique fixant le nombre de députés à l'Assemblée nationale à 91, les élus du peuple n'ont pas pu percer le mystère qui entoure la répartition des sièges. Grosso modo, pour savoir comment tout ceci sera fait, on leur a balancé que la clef de répartition retenue – à appliquer strictement pour éviter d'ouvrir la porte à d'autres considérations non maîtrisables, selon le commissaire du Gouvernement – est la conjugaison du critère démographique (70%) et du critère géographique (30%). Laquelle clef n'entrera en danse qu'après imputation de 70 sièges correspondant aux 35 préfectures existantes. « *Pour que le mode de scrutin qui est la proportionnelle ait un sens, il faut que le nombre de députés soit égal ou supérieur à deux* », insiste-t-on. C'est ce calcul de base qui continue de faire rougir le Comité d'action pour le renouveau (CAR), visiblement résigné dans des marches à Tabligbo, puis à Amlamé. L'autre certitude, à en croire l'Exécutif qui

se refuse de parler de découpage électoral, est de procéder à la réunification de la commune de Lomé et la préfecture du Golfe en une unique circonscription électorale. Il se souvient que, en avril dernier, les motifs du pouvoir de Lomé hurlaient « *le souci de réduire les disparités entre la commune de Lomé et son hinterland, la préfecture du Golfe* ». C'est dire que chacun peut anticiper sur les détails, encore qu'il faille connaître la moyenne de Togolais qui fonde un siège de député.

Pour le reste, c'est fait depuis ce 31 mai 2012. A la majorité de la seule Majorité parlementaire (46 voix), les députés ont validé les quatre articles du projet de loi organique. Le premier article fixe le nombre de députés sur toute l'étendue du territoire national. Le deuxième donne compétence à l'autorité administrative de répartir les sièges par circonscription électorale, en conseil des ministres. Le troisième abroge toutes les dispositions antérieures contraires. Et le quatrième célèbre la formule exécutoire : la loi organique sera exécutée comme loi de l'Etat. Autrement, pour modifier le nombre



Photo: L'Union

de sièges, il faudra retourner voir les députés. Une option qui s'écarterait des délais incompressibles de la loi fondamentale du pays.

Dans la foulée, pour coller à la dynamique des prochaines élections locales, trois autres articles ont été votés pour créer des communes urbaines. Ceci est une conséquence logique de l'application de la loi du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales qui, in fine, érige les chefs-lieux de préfecture en communes urbaines (article 34). Le pays compte aujourd'hui 35

préfectures, mais seuls 21 chefs-lieux sont reconnus. Il fallait donc régulariser les communes d'Adéta, d'Afagnan, d'Agou-Gadjépé, d'Anié, de Blitta, de Cinkassé, de Danyi-Apéyémé, d'Elavagnon, de Guérin-Kouka, de Kévé, de Kougnohou, de Mandouri, de Tohou et de Tandjouare. Reste à fixer le ressort territorial et les limites géographiques de ces nouvelles communes urbaines, en conseil des ministres. Une autre opération incontournable avant les élections locales. Au Togo, les collectivités territoriales sont la commune, la préfecture et la région.

VERBATIM Par Eric J.

Ça recommence ?

Le premier ministre Gilbert Fossoun Hounbo avait initié un dialogue parallèle au Cadre permanent de dialogue et de concertation, Cpdc-rénové, entre les partis politiques disposant des députés à l'Assemblée nationale. Cette concertation devrait permettre aux quatre partis de discuter tous les sujets ayant rapport avec les prochaines échéances électorales dans notre pays afin de dégager un consensus.

Hormis l'Union des forces de changement, Ufc, le Rpt (devenu Unir avec son Groupe parlementaire présidentiel à l'Assemblée), le Car et l'Anc avaient répondu présents. Malheureusement, cette nouvelle tentative de rapprochement entre acteurs politiques aura encore échoué pour une raison de rangement de sujets à discuter.

Au même moment, les deux partis ne sont pas au Cpdc-rénové, le seul cadre au sein duquel l'on discute encore dans le pays. Par conséquent, ils ne participent à aucune discussion malgré leur bonne volonté de trouver le consensus sur les questions relatives aux réformes constitutionnelles et institutionnelles, surtout celles relatives aux élections. D'autant plus que les élections locales arrivent à grands pas.

La certitude est que les élections législatives doivent être organisées en octobre, sauf en cas de report, pour renouveler le parlement actuel. Et il faut fabriquer des lois pour conduire lesdites élections suivant les recommandations des partenaires et de la société civile pour améliorer le cadre électoral. C'est pour cela que tous les acteurs ont prôné le consensus comme voie indiquée pour retoucher aux code et découpage électoraux.

Malgré cette tendance de recherche de consensus, les acteurs politiques n'arrivent pas à s'entendre sur le modèle de cadre de discussion. Du coup, ils créent une atmosphère délétère dans le pays au point d'alourdir le climat politique, voire opposer les Togolais.

Comme l'a dit un professeur d'Université : « *Au Togo, l'histoire se répète. Rien ne change et ce sont les mêmes situations que l'on revit au quotidien. Que ce soit sur le plan politique que social* », n'est-on pas en train de vivre les prémices des violences électorales ? Si tant est que certains brandissent déjà des menaces sans jamais expliquer les problèmes de fonds qui constituent leurs divergences avec les propositions des autres.

Evidemment, le Togo, n'a plus besoin de cela.

Effets immédiats du câble sous-marin

Togotelecom double le débit ADSL sans augmenter les prix

Le président de la république, Faure Gnassingbé a inauguré le 22 mai 2012 à Afidényigban dans la préfecture des Lacs, les locaux devant abriter la bande passante internationale WACS, le « *West Africa Cable System* ». La bande passante disponible au Togo était seulement de quelques dizaines de Gb/s. Avec l'arrivée du Système de Câble pour l'Afrique de l'Ouest, plus de 5,12 Tbit/s de débit potentiel sont accordés au Togo qui vient d'être relié pour la première fois en très haut débit et en direct au réseau internet global. Un projet entièrement financé sur fonds propres de Togotelecom.

« *Les Togolais vont ressentir les effets de ces investissements sur la qualité de service et sur le coût de l'internet progressivement au cours de l'année et celles à venir* », a promis le Directeur Général de Togo télécom, Sam Bikassam. Ainsi, à partir de ce 1^{er} juin 2012, une connexion ADSL illimitée à Internet en 128 k/64k passe à 256k/64k pour un tarif de 22.295Fcfca contre 34.685Fcfca précédemment fixé. Et l'on pourrait évoquer l'accèspro illimité 2 Mega, proposé à 173.630Fcfca TTC, ancien prix de 1M/256k, ramené à 74.340Fcfca ; avec tout de même, des garanties apportées sur le niveau de débit !

Pendant plus de deux ans, une équipe composée d'experts, de techniciens et de partenaires se sont mis au travail, conjuguant leurs efforts et leur énergie pour la réalisation de



Photo: L'Union

ce projet d'une valeur de 650 millions de dollars.

En effet, la bande passante offerte par le câble sous-marin permet aux internautes togolais de surfer à très haut débit. Car, la vitesse est l'une des caractéristiques majeures de l'utilisation du câble sous-marin. Ainsi, certaines applications multimédia et certains téléchargements qui n'étaient pas possibles ou paraissaient difficiles à réaliser jusqu'à présent, sont désormais réalisables révolutionnant les domaines de la banque, l'économie, la gestion, l'industrie, le transport et la médecine.

La large bande passante permet de mieux écouler les flux de vidéo et de musique qui sont de grands « *consommateurs* » de bande passante. La vidéo et la musique alourdissent la bande passante et

ralentissent la vitesse de circulation des données. Le câble sous-marin, par sa capacité, permet de véhiculer ces données sans saturation. Dorénavant plusieurs internautes togolais peuvent aisément être connectés sur un même réseau au même moment. En plus, la disponibilité d'une bande passante large et rapide influe sur les coûts de l'opérateur et, par conséquent, du client. Sur le tarif, Togo télécom a considérablement pris en compte les bourses. L'on peut surfer à haut débit mais à moindre coût. Et les Togolais vont gagner en temps et en argent. « *Les télécommunications constituent une pierre angulaire pour le développement économique, social ou culturel de chaque pays* », a précisé la ministre des postes et télécommunications, Cina Lawson.

Diagnostic des dépenses publiques de base dans le secteur agricole

Une privatisation des circuits d'approvisionnement des intrants agricoles recommandée

Dans un contexte de relance du développement agricole, le Gouvernement togolais a fait procéder à une revue des dépenses publiques en agriculture courant 2011, afin que les enseignements du passé en matière d'exécution budgétaire dans ce secteur permettent d'accroître la performance des programmes. Financée par la Fondation Bill et Melinda Gates et le Fonds fiduciaire multi-donateurs du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), l'opération a été mise en œuvre par la Banque mondiale. Et on apprend que, même si elles ont augmenté de façon significative à partir de 2010 – budget prévisionnel du ministère de l'Agriculture hors pistes rurales passé de 7 milliards en 2002 à 25 milliards de francs Cfa en 2011 –, les dépenses publiques en agriculture au Togo demeurent en deçà de l'engagement de Maputo [accroître les investissements dans l'agriculture à hauteur au moins de 10% du budget national avant 2008]. En 2010, elles ont représenté environ 6% des dépenses nationales globales (6,4% si on prend en compte les décaissements, 5,7% si on prend en compte le coût net pour l'Etat de la subvention des engrais) et seulement 3,9% du PIB agricole. Parallèlement, le taux d'exécution moyen du budget agricole a été



Photo: L'Union

beaucoup plus faible que celui du budget de l'Etat sur la période 2002-2010 (56% contre 77%). D'où la nécessité d'une meilleure programmation et planification des actions au moment de leur inscription au budget et une concertation plus étroite avec les bailleurs de fonds pour mieux appréhender les ressources externes disponibles et exécutables, et les réalisations. Surtout à l'étape actuelle où les discours au cabinet de Paulin Messan Ewovor se conjuguent au Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA).

« *En ce qui concerne les intrants agricoles, il est préconisé une privatisation des circuits d'approvisionnement et un plus grand soutien à la production semencière nationale* »,

recommande le rapport final de la revue établi en janvier 2012. Afin, dit-on, d'augmenter la disponibilité des intrants et accroître l'efficacité de leur distribution. Au Togo, pour assurer aux producteurs, dans les délais utiles, les quantités d'engrais demandées et améliorer les rendements, de profondes restructurations ont été entreprises au sein des organes de distribution. La Centrale d'Approvisionnement et de Gestion des Intrants Agricoles (CAGIA, représentée au niveau des 5 régions) garantit la répartition et le suivi des engrais. Elle fonde sa stratégie sur une gestion participative au niveau des points de vente avec l'implication des producteurs. Un comité d'appui et de gestion regroupant des conseillers agricoles,

suite à la page 4

Relance de l'économie et gouvernance au Togo

Un cinquième crédit de la Banque mondiale injecté dans les finances publiques

Jean Afolabi

Le conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé le 24 mai 2012 une nouvelle enveloppe, le cinquième du genre, de 14 millions de dollars, l'équivalent de 7 milliards de francs Cfa, destinée à la relance économique et à la gouvernance (ERGC-5) au Togo. Le crédit va permettre au gouvernement de poursuivre des réformes de la gouvernance économique engagées avec l'appui des quatre dons précédents, approuvés respectivement en 2008, 2009, 2010 et 2011, a indiqué la Banque dans un communiqué. L'ERGC-5 met l'accent sur la gestion des finances publiques et les réformes structurelles dans des secteurs clés de l'économie. En matière de gestion des finances publiques, il s'agit avant tout d'améliorer la transparence et la surveillance budgétaires. Pour ce qui concerne le secteur du coton, l'opération vient appuyer des mesures visant à renforcer la compréhension de la structure des coûts de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT) et à poser des jalons pour attirer l'investissement privé. Dans le secteur des télécommunications et de l'énergie, les objectifs respectifs sont de renforcer la concurrence, et d'améliorer la gestion de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET). Enfin, l'ERGC-5 soutient la privatisation de quatre banques détenues par l'État.

Les principaux résultats attendus de l'ERGC-5 sont, notamment, un accès amélioré aux informations



Hervé Assah, Représentant-résident de la Banque Mondiale au Togo

budgétaires, des procédures de passation de marchés simplifiées, le versement aux producteurs de coton d'un montant préétabli par rapport aux cours mondiaux, la réduction du coût de la téléphonie mobile, le désengagement de l'État dans le secteur bancaire et le renforcement de la gestion de la CEET. L'ERGC-5 est en cohérence avec la stratégie de réduction de la pauvreté du Togo. Il fait également partie intégrante de la stratégie intérimaire de la Banque mondiale au Togo et s'inscrit plus largement dans la droite ligne de la stratégie de la Banque mondiale pour l'Afrique. La nouvelle opération est menée en coordination avec d'autres opérations de la Banque

mondiale ainsi qu'avec celles de différents partenaires (Fonds monétaire international, Union européenne, Banque africaine de développement et Agence française de développement).

Il faut rappeler que la Banque garde un œil vigilant sur le processus de réformes qui, à l'occasion des revues à mi-parcours, continue de marquer le pas parce que, ici et là, on continue par faire ses calculs d'intérêts à sauver coûte que coûte. Quant à la téléphonie mobile, elle ne cesse de crier que la cherté des coûts pénalise surtout les entreprises appelées à investir dans le pays. On doit continuer d'espérer le jour de la délivrance.

Diagnostic des dépenses publiques de base dans le secteur agricole

Une privatisation des circuits d'approvisionnement des intrants agricoles recommandée

suite de la page 3

des producteurs, des chefs traditionnels et des préfets est également mis en place pour surveiller le système de gestion et de distribution des engrais. L'une des dix mesures officielles prises en mars 2009 étant que ses contrôles doivent être supervisés par le ministère de tutelle à travers la Direction de l'administration et des finances. Ce qui ne rend pas tout sain le circuit de distribution et de rapprochement des engrais des producteurs, à un coût moyen subventionné. Ce rôle de la CAGIA a démarré en 2009.

Par ailleurs, note la revue, les subventions qui doivent faire l'objet d'un ciblage et d'une évaluation de leur impact plus précis devraient être octroyées au travers d'un système de coupons que l'on souhaite pour la campagne 2013-2014. Et de souligner qu'une étude plus compétente est nécessaire pour déterminer les modalités de mise en œuvre d'un tel système à partir du système actuel. En particulier, l'étude devra identifier les besoins des opérateurs privés (importateurs et fabricants locaux, promoteurs des boutiques d'intrants, organisation professionnelle agricole désirent s'impliquer dans l'achat en gros et la distribution), notamment en matière de formation et de financements, clarifier la situation en termes de taxes à l'importation des intrants, apporter un éclairage sur l'impact de la subvention actuelle, son rapport coût-bénéfice et les moyens éventuels de la rendre plus efficace, ainsi que sur le marché sous-régional



Des sacs d'engrais sortis des magasins pour la distribution

des engrais et les dispositions à prendre pour éviter les fuites vers les pays voisins et promouvoir une harmonisation des stratégies en matière d'intrants agricoles. Il faut rappeler que la politique des subventions publiques dérange énormément la Banque mondiale. Pour la campagne agricole 2011-2012, l'Etat togolais, lui, devant le renchérissement du coût des engrais sur le marché international, avait choisi de supporter les prix de revente à hauteur de 1,470 milliard de francs Cfa. Dans les semences, la subvention accordée au producteurs s'évaluait à 40,5 millions de francs Cfa, et environ 39 tonnes de semences de base (maïs, riz et sorgho) sont fournies aux multiplicateurs pour la production de la campagne 2012-2013.

L'autre libéralisation projetée est celle des échanges en matière de sécurité alimentaire. Aussi est-il souhaité de lever au plus vite les doutes concernant la légalité des exportations de maïs et de vérifier

que les procédures liées à ces exportations ne sont pas contraignantes. Sur le terrain, la vente du maïs togolais au Programme alimentaire mondial (PAM), par l'Agence nationale de sécurité alimentaire du Togo (ANSAT), au nom d'une production trop excédentaire (107.000 tonnes de maïs), contraste avec le prix élevé du bol de maïs sur les marchés locaux. Et depuis hier, 6.000 tonnes de maïs y sont déversées pour maintenir le prix. Justement, concernant l'ANSAT, la revue propose une évolution vers une agence d'accompagnement de la mise en marché des produits agricoles sur les marchés intérieurs et extérieurs dont la mission principale serait d'appuyer activement, au travers d'études, d'actions de formation et de promotion, de recherche de financements, etc., les initiatives de développement des marchés des produits locaux et de structuration de la production nationale.

Par un forum de sensibilisation tenu par les Douanes à Lomé

Le secteur privé togolais appelé à profiter des avantages du certificat OEA

Les opérateurs économiques togolais connaissent jusqu'ici, au plan national, le titre d'opérateur économique obtenu après l'autorisation d'installation, le paiement des impôts et l'enregistrement au registre du commerce et du crédit mobilier. Aujourd'hui, ils sont appelés à passer à l'étape du concept d'opérateur économique agréé qui leur assure une reconnaissance mutuelle avec d'autres pays. C'est le sens du forum de sensibilisation tenu les 30 et 31 mai 2012 à Lomé, une initiative des douanes togolaises appuyées par les douanes belges, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT). L'occasion était belle pour le président de la CCIT, Jonathan Fiawoo, de louer la nouvelle relation douanes-secteur privé. Car le Togo ne saurait être en marge de la dynamique mondiale du partenariat public-privé. « Le statut d'opérateur économique agréé (OEA), bien cerné, pourra donner un plus aux flux commerciaux et à l'amélioration du climat des affaires dans notre pays », a-t-il précisé. Et d'ajouter que l'OEA est un statut accordé par le Directeur général des douanes à

tout opérateur économique qui remplit des critères communs relatifs au système de contrôle, de solvabilité et d'antécédents douaniers satisfaisants et qui, en outre, satisfait au critère approprié de sécurité et de sûreté. « En somme, il s'agit d'une société crédible, digne de confiance, pouvant bénéficier à ce titre de certains avantages liés aux facilitations dans les procédures et contrôles douaniers (...) La certification apporte une reconnaissance officielle de qualité et de fiabilité. Le statut n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé notamment aux entreprises qui ont une activité significative en matière de commerce extérieur, qui représentent des acteurs importants dans la chaîne logistique internationale », a-t-il poursuivi. La mise en place du statut d'OEA va donc marquer une étape importante dans les relations économiques entre les entreprises et l'administration douanière. Un domaine par excellence de la méfiance.

Pour être clair, il ne s'agit pas d'un chèque en blanc offert aux

opérateurs économiques, suivant les mots de Noël Colpin, Administrateur général des douanes et accises belges. D'où le résumé succinct de Kodjo Emmanuel Adédzé, Directeur général des douanes : « Le bénéficiaire doit être sérieux et ne pas traîner des contentieux douaniers derrière lui ». Il ne faut donc pas vivre avec des condamnations pour infractions pénales graves, il faut respecter les législations douanières et fiscales, et disposer d'un système efficace de gestion des écritures commerciales permettant des contrôles douaniers appropriés. Les douanes ont à gagner de la qualité de l'opérateur économique. Un partenariat gagnant-gagnant à la fin. Comme un label de qualité, le statut d'OEA donne à l'entreprise bénéficiaire un accès à des facilités et à des simplifications douanières, avec pour seule contrepartie la fiabilité en termes de sécurité de sa chaîne logistique et de solvabilité financière.

Le partage de l'expérience sénégalaise en la matière a fait découvrir les avantages pratiques : mainlevée immédiate des marchandises dès enregistrement,



Kodjo Emmanuel Adédzé, Directeur général des douanes togolaises

admission des contrôles aléatoires, possibilité d'un engagement personnel de l'opérateur, fixation des délais impératifs de traitement par les douanes, signature possible de protocoles particuliers, réduction et rationalisation des contrôles après dédouanement, procédure simplifiée à l'exportation, déplacement du contrôle physique dans les locaux

de l'entreprise, etc. Sans oublier, comme avantages indirects, la réduction du nombre de vols et de pertes de marchandises (à cause du long temps passé pour le dédouanement), la réduction du nombre d'envois en retard, l'optimisation de la planification, la meilleure fidélisation du client, la réduction du coût des inspections

des fournisseurs...

Tout opérateur peut solliciter l'un des trois certificats OEA, suivant la nature de l'activité exercée et de sa place dans la chaîne logistique internationale : certificat OEA/simplifications douanières, certificat OEA/sécurité et sûreté et certificat OEA complet. La validité des certificats OEA est permanente, mais leur maintien est conditionné par les conclusions d'audits de suivi réguliers. Si ces audits révèlent un manquement à au moins un des critères requis ou si une infraction grave à la législation douanière est constatée, le certificat est suspendu pour une période donnée. Si aucune mesure satisfaisante n'est adoptée dans ce délai, le certificat est simplement retiré.

Il faut rappeler que le forum s'est achevé par la signature d'une déclaration d'intention du partenariat douane-secteur privé qui se veut « un contrat de dialogue et d'engagement mutuel ». Avant le démarrage du processus d'octroi des premiers certificats OEA au Togo, il faudra assurer une formation des différentes parties de ce projet (secteur public et secteur privé).

MARACANA/CAN/ SELECTION NATIONALE

Les champions sont de retour de Yamoussokro

Vainqueur de la première édition de la Coupe d'Afrique des Nations de Maracana tenue du 26 au 27 mai 2012 à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, la sélection togolaise de maracana est rentrée, mercredi, à Lomé avec le trophée et les médailles d'or.

Gilles Vévey

Les joueurs togolais ont été accueillis à l'aéroport International de Lomé par une délégation de la Fédération Togolaise de Football conduite par son 1er vice président Hervé Piza qui n'a pas manqué de les féliciter pour leur exploit.

" Vous faites honneur au Togo en ramenant cette Coupe qui sera dans l'histoire. Ce n'était évident vu le contexte dans lequel vous êtes partis à Yamoussokro, mais votre abnégation et votre envie d'hisser haut le nom du Togo vous ont permis de franchir les obstacles ", a déclaré Hervé Piza.

Cinq pays du Conseil de l'Entente (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Bénin, Togo, Niger) se sont affrontés durant les deux jours pour les phases éliminatoires de cette CAN organisée par la fédération Ivoirienne de Maracana et disciplines Associées (Fimada) . A l'issue de cette phase, Ivoiriens et Togolais vont décrocher leurs places pour les finales dans les catégories des vétérans et des séniors

Pour ces deux grandes finales, les habitants de Yamoussoukro priaient sur la double victoire des Eléphants de Côte d'Ivoire. Mais c'était sans compter avec la détermination et la volonté des Togolais



qui vont ruiner les espoirs des Ivoiriens dans la catégorie des séniors.

Regroupés en défense et procédant par contre-attaque, les Eper-

cebutant par contre-attaque, les Eper-
viers du Togo vont réussir le hold-
up en inscrivant l'unique but de la
rencontre à la dernière minute de
la première période. Un but qui
porte la signature du capitaine Do-
minique Boutora-Takpa.

En seconde période, Mamadou Coulibay et ses coéquipiers donneront tout pour égaliser, mais leurs offensives seront infructueuses. Les hommes conduits par Guillaume Attisou font tomber les initiateurs du Maracana et deviennent désormais les rois de cette discipline en Afrique chez les séniors.

Chez les vétérans, les Eléphants

ont réussi à prendre leur revanche sur les Eperviers en les battant sur le score de deux buts à zéro. Soro Jean et ses coéquipiers ont ainsi sauvé leur participation en remportant le trophée Félix Houphouët Boigny. Le Burkina Faso a terminé troisième de cette compétition.

Côte d'Ivoire/ Lamouchi est là pour " vibrer "

Rassemblés à Abidjan depuis lundi soir, les Eléphants de Côte d'Ivoire ont fait la connaissance de leur nouveau sélectionneur, Sabri Lamouchi. Pour sa première expérience en tant que coach, l'ancien international français espère " *vibrer* " avec son équipe.

La nouvelle a pris tout le monde par surprise. En fin de contrat au mois d'août, François Zahoui a été débarqué de son poste de sélectionneur des Eléphants de Côte d'Ivoire. A sa place, la Fédération ivoirienne de football (FIF) a choisi de nommer un novice complet, en la personne de Sabri Lamouchi (40 ans). L'ancien international tricolore a rencontré mardi soir Didier Drogba et ses coéquipiers, tous sélectionnés par son prédécesseur. *"Je voudrais avant tout remercier le Président de la FIF qui m'a fait confiance. Je suis honoré, car il me donne une occasion en or de coacher la meilleure équipe d'Afrique et la 15ème du monde"*, a-t-il d'abord déclaré, visiblement ému. *"A vous les joueurs, je vous demande aussi de me faire confiance. Parce que mon rêve, c'est de vibrer avec vous"*, a poursuivi l'ancien joueur de l'AJ Auxerre, cité par fif-ci.com.

Cameroun/ Des incertitudes dans la tanière des Lions Indomptables

Il pourrait y avoir de nouveaux visages dans la tanière des Lions Indomptables, en stage bloqué à Yaoundé depuis lundi soir. Le défenseur sochalien Yaya Banana, convoqué pour remplacer au pied levé Jean-Armel Kana-Biyik, vient de faire savoir à son tour qu'il n'est pas disponible, pour cause de souci de santé. Le jeune défenseur central de Coton Sport de Garoua, Amboise Oyongo Bitolo, a été convoqué pour combler le vide. Mais le staff technique que dirige Denis Lavagne n'est pas au bout de ses peines. Des doutes planent encore sur la participation de plusieurs joueurs cadres tels que Enoch Eyong, Stéphane Mbia et même Nicolas Nkoulou, abonnés à l'infirmerie des Lions depuis l'entrée en stage il y a une dizaine de jours à Metz en France. *"Pour le cas Enoch, son état de santé empire. Il est possible qu'on le libère pour qu'il aille se soigner ailleurs. Pour le rendez-vous de samedi, on est aussi incertain pour Mbia qui n'est pas encore à 100% de sa forme. Ils sont en observation. C'est un casse-tête chinois pour le staff technique qui devrait réfléchir à leur éventuel remplacement"*, affirme à Footafrica365.fr une source au sein de l'encadrement médical.



Foire Artisanale TOGO



Un concept

Le Label de l'Artisanat Africain

Foire Artisanale du Togo

KARA 2012

05 AU 15 JUILLET



PARTENAIRE OFFICIEL
DIRECTION GENERALE des IMPOTS



Foire Artisanale du TOGO (FA - TOGO)



PLUS DE 200 STANDS, 15 PAYS PARTICIPANTS

INFOLINE 22 26 15 64
9005 53 75 / 98 36 07 71

THEME : L'ARTISANAT TOGOLAIS DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL




















EXPOSITIONS - VENTES CONFERENCES - DEBATS CONCOURS MISS DEFILES DE MODE EXHIBITIONS NOCTURNES PRESTATIONS D'ARTISTES TOUR CARAVANE DINNER GALA




















PARTENAIRES MEDIAS

STAFFE Courrier Dounia R TOGOREVEL LE MESSENGER LIBERAL

REPÈRES

Le FFA lancé à Lomé

Le comité national togolais du Forum Francophone des Affaires (FFA) a lancé ses activités le mercredi 30 mai à Lomé.

Au programme des activités, figurent le lancement du projet des opportunités des affaires prévues pour le 18 juillet prochain. La participation du 12 au 14 octobre au sommet de la Francophonie en République Démocratique du Congo (RDC) ; la mise en place d'un centre Internet FFA pour faciliter l'accès aux Petites et Moyennes Entreprises/Industries (PME/PMI) aux informations économiques. Le directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Tharcisse Urayeneta a salué la reconstitution du comité national du FFA. Il a félicité les jeunes entrepreneurs et hommes d'affaires qui ont porté au Togo la destinée de cette institution si chère à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Pour le président du conseil d'administration du comité national du FFA, Tsatsu Mawupenkor Frederick, son comité a une triple fonction. Il s'agit de créer des réseaux d'entreprises, jouer une action-relais auprès de ces entreprises pour assurer un suivi informatif et représenter le FFA auprès des autorités gouvernementales. Créé au Québec (Canada) en, 1987, à la conférence des chefs d'Etats et de gouvernement au sommet de la Francophonie, le FFA est un organisme de la Francophonie formé par les communautés d'affaires nationales, ayant pour vocation le développement des échanges industriels, technologiques et commerciaux au sein de l'espace francophone universel. Il contribue à son renforcement par le biais de la coopération économique. Il a pour mission de réaliser des projets de proximité favorisant la concertation entre les besoins et l'appui apporté, notamment par la réalisation de partenariats interentreprises, sous différentes formes. Sa fonction essentielle est de stimuler la croissance du secteur privé et de créer les emplois.

Détecer les humoristes en herbe

L'agence Septentrion Communication a annoncé la 2ème édition du Concours National de l'Humour (CNH) au cours d'une conférence de presse tenue le mardi 29 mai à Lomé.

Ce concours a pour objectif d'encourager les artistes humoristes en herbe et de détecter les talents cachés. Il s'agit de donner la chance aux acteurs du rire de tous les coins du Togo de se mesurer sur une scène afin de dégager les meilleurs. Cette manifestation est sponsorisée par la société de téléphonie mobile Togo cellulaire. Selon le président du comité d'organisation, Ouro-Bangna Youwessodjo, cette seconde édition démarrera le 1er juin prochain à Dapaong avec la phase régionale et la finale est prévue dans la période des Evala en juillet à Kara. Il a précisé que la compétition est ouverte aux artistes humoristes en herbe des deux sexes sur toute l'étendue du territoire sans limite d'âge, aimant le rire et doués de créativité. M.Ouro-Bangna a annoncé que les fiches d'inscription sont déjà disponibles à Lomé à la Télévision des Sept Merveilles (TV7). L'orateur a indiqué que les prestations se dérouleront en français. Il a précisé que leur partenaire Togocel récompensera douze finalistes et les trois premiers bénéficieront des enveloppes de 1.000.000 FCFA, 500.000 FCFA et 300.000 FCFA. Les autres partiront avec la somme de 200.000FCFA chacun. Le représentant de Togo Cellulaire, Malick Ayéva s'est dit heureux que sa structure accompagne cet événement socioculturel, véritable programme de révélation de talents. " Togocel programmera les lauréats sur les grands événements à venir ", a dit M. Ayéva et leur offrira une formation afin qu'ils se perfectionnent. Le vainqueur de la 1ère édition, Tegbui Agbéko dit " Sergent Azoti " a remercié le comité d'organisation et Togocel pour l'assistance et le soutien qu'ils lui ont apporté et lancé un appel aux jeunes à participer nombreux à cette compétition.

Augmenter la production halieutique au Togo

Une délégation de la direction des Pêches et de l'aquaculture, conduite par son directeur, Dr Ali Domtani a rencontré le samedi 26 mai à Kpalimé, les groupements de pisciculteurs des préfectures de Danyi, Agou, Kpélé et de Kloto dans le cadre d'une tournée à l'intérieur du pays.

La rencontre a permis d'informer et de sensibiliser les acteurs du secteur de la pêche et de la pisciculture sur le "Projet d'Appui au Secteur Agricole" (PASA), afin qu'ils se préparent à mettre en œuvre les actions prévues dans ledit projet. Les membres de la délégation ont entretenu l'assistance sur le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA), un programme initié par le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, avec l'appui financier de la Banque Mondiale. Selon eux, trois projets ont été identifiés à travers ce programme, dont le PASA qui apporte un appui aux sous secteurs pêche et pisciculture. Son objectif est de pouvoir augmenter la production halieutique au Togo, pour suppléer au niveau Maritime, les ressources qui s'épuisent d'année en année. L'un des points majeurs est de développer le secteur pour qu'à terme, une production double au niveau de la pêche continentale et de la production piscicole soit garantie. Le projet prévoit la formation des acteurs, les voyages d'étude, l'acquisition des souches améliorées d'alevins, le financement des actions innovantes pour la création des écloseries privées permettant d'appuyer la relance de la production piscicole. Il prendra également en compte la gent féminine dans la transformation des produits de poissons pour améliorer la qualité. Le directeur des Pêches et de l'Aquaculture, Dr Ali Domtani a fait remarquer que la réussite de ce projet dépendra de l'intérêt qu'accordent les différents acteurs. Il a souligné l'importance dudit projet dans la relance de la production halieutique au Togo. La directrice préfectorale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de Kloto, Mme Katou Brigitte a assisté à la rencontre.

Musique

Jean Adagbenon revient sur la scène du CCF ce soir

Le musicien béninois Jean Adagbenon était sur la scène de l'Institut Français le 17 février dernier en compagnie de Lomé Blues Band, après une spectaculaire prestation. Il y revient ce soir avec sa propre formation. Naviguant entre les



musiques traditionnelles de son pays (le "massé gohoun", le goo-go et le djègbé) et les musiques contemporaines, Jean Adagbenon produit un patchwork proche de l'Afro-beat et du jazz où la percussion prend une place non négligeable. Ses sonorités sont mangées à la

batterie, à la guitare basse et aux guitares, aux tambours, le tout posé sur une voie affriolante. Batteur percussionniste de renommée internationale, lui-même a accompagné pendant longtemps les grands maîtres de la musique

contemporaine africaine : Femi Kuti, Manu Dibango, Salif Keita, sans oublier Bernardo Sandoval et Ted Ahloye. Auteur compositeur interprète, Jean Adagbenon a enregistré cinq albums.

Film documentaire

"Zambie, à qui profite le cuivre ?", lauréat du Prix Albert Londres

"Zambie, à qui profite le cuivre ?", d'Alice Odier et Audrey Gallet, deux jeunes femmes talentueuses qui n'ont pas froid aux yeux, vient d'obtenir le prix Albert Londres Audiovisuel. Cette enquête-choc sur les agissements frauduleux de la multinationale Glencore a eu de nombreuses répercussions.

Leur enquête raconte comment la plus puissante société de négoce de matières premières au monde exploite à son plus grand profit le cuivre zambien, ne laissant au gouvernement et aux populations locales que des miettes de bénéfices et une pollution massive de l'air et des sous-sols.

Le film fait bouger beaucoup de choses. Sa diffusion a des

conséquences immédiates et conduit, si ce n'est à changer le monde, du moins à en améliorer un tant soit peu la marche.

Au niveau européen déjà, le président de la Banque Européenne d'Investissement annonce un moratoire : Glencore n'aurait plus accès aux crédits de la BEI tant qu'un audit, piloté par ses soins, n'aura pas fait toute la lumière sur les graves accusations que nous portons sur elle. La BEI a transmis le dossier à l'Office européen de lutte antifraude (OLAF).

Au niveau Zambien, dans le film, on a montré les preuves d'une évasion fiscale massive au détriment du pays. Le film a enterré le parti au pouvoir en permettant la réélection

Arts plastiques

Fête des arts plastiques du 1er au 03 juin

La fête des Arts plastiques à Lomé débute à Lomé cette après-midi au Centre Culturel Mytro Nunya et dans les ateliers à Lomé de 8 artistes plasticiens. Dacosta, Pierre Segoh et Ekouagou, Espoir Fadu, Dodji Efoui, Camille Azankpo, Yaffah, Kokou Kpa-takou et Christelle.

"Cette fête est née du constat de plusieurs problématiques vécues par les artistes togolais, telles que le manque d'espaces pour exposer, pour parler d'art, pour créer collectivement", selon Dodji Efoui, co-organisateur de cette première rencontre de vulgarisation des arts plastiques. La Fête des arts plastiques se veut donc comme "un moment d'échanges et de rencontres entre un public averti et un public plus novice", d'où d'ailleurs le titre de l'expo, "Sadidi Yi Ntala Wo Gbo", soit en langue mina-ewé "Aller vers ceux qui créent". Une expérience inédite au Togo. Le public pourra aller facilement dans les ateliers des artistes durant ces 3 jours.

Dodji Efoui sera en résidence au Centre Mytro Nunya, et co-organisateur de la 1ère Fête des Arts-Plastiques à Lomé.

La cérémonie débutera au Centre Mytro Nunya (Adidogomé- Eglise des Frères Franciscains), par un départ en camion, voiture et moto pour visiter les artistes Dacosta, Pierre Segoh et Ekouagou. A 18h 30, une projection de "Art et Paix", film et débat animé par M. Espoir Fadu sur le rôle des artistes dans la préservation de la paix.

Dodji Efoui fera un vernissage gourmand, une expo d'une installation-vidéo et de ses œuvres. Sont également prévus au programme débats, et projection de films.

AVIS DE DECES

-Le Chef canton de Bassar
-Le Régent du quartier de Bikoundjib à Bassar
-Le Ministre GNOFAM Nissao
-Le Général BONFOH Zakari
-Le Général GNOFAM Zoumaro
-Le Général NANDJA Zakari
-Mr FARE Kpandja, ancien Ministre
-La famille DJAPO ALI de Bikoundjib à Bassar et à Lomé
-Les familles AMADOU MERIGA, SIDIBE FOFANA et KORODOW de Bassar et de Sokodé
-Le Colonel ALI Nadjombé, son épouse et leurs enfants à Lomé
-El Hadj Imam ALI KAMATOU à Sokodé
-Les familles parentes, alliées et amies

Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur très cher et regretté fils neveu et frère:



ALI Napo
Survenu le mardi 22 mai 2012 à l'âge de 32 ans.

L'inhumation aura lieu le samedi 02 juin 2012 suivant le programme que voici :

A Lomé

Jeudi, 31 mai
18H00: Veillée de prière au domicile du Colonel ALI Nadjombé à Agoè-Assiéyé
Vendredi, 01 juin 2012
14H00: Levée du corps à la morgue du CHU-Tokoin
Départ pour Bassar

A BASSAR

Vendredi, 01 juin 2012
18H00: veillée de prière dans la maison familiale, maison DJAPO ALI de Bikoundjib à Bassar
Samedi, 02 juin 2012
09H00: Inhumation
10H00: Salutations d'usage dans la maison familiale, maison DJAPO ALI de Bikoundjib à Bassar.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Analyse de la balance des services du Togo

Les exportations de services de transports dopées par ASKY

Etonam Sossou

D'après les récentes analyses de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), le déficit des services de transports de passagers au Togo s'est sensiblement atténué en 2010 et s'est situé à 1,1% du Produit intérieur brut (Pib) du pays. La Banque centrale lie cette performance au démarrage des activités d'une compagnie aérienne au Togo, en l'occurrence ASKY, qui a dopé les exportations de service.

D'une manière générale, les exportations ont fortement progressé, favorisées en cela par l'amélioration des exportations de services de transports. Elles ont plus que triplé entre 2000 et 2010, en passant de 44,0 milliards de francs Cfa, soit un accroissement de 14,4% en moyenne annuelle. Sur cette valeur totale, les services de transports aériens représentent 13,2%.

A fin 2011, ASKY visait d'atteindre voire de dépasser une prévision de près de 400 000

passagers transportés, plus précisément 363 718 passagers. La compagnie ambitionne de devenir une compagnie aérienne Major de l'Afrique de l'ouest et du centre. Son hub de Lomé subit cette année des travaux d'agrandissement et de modernisation – avec près de 15 avions en stationnement – afin d'en faire une plaque tournante régionale.

Au démarrage de ses activités le 15 janvier 2010, la compagnie ASKY n'était dotée que de deux aéronefs, des Boeing 737-700



NG. Le 4 septembre de la même année, un Dash 8-Q400 NG, de fabrication canadienne, a rejoint la flotte. «Au total 178 730 passagers ont été transportés entre le 15 janvier et le 31 décembre 2010», indiquait la compagnie dans un communiqué. Ce qui devait représenter une moyenne hebdomadaire de 7 000 passagers transportés. Pour les responsables de la compagnie, «ASKY est indéniablement la première compagnie réseau de l'Afrique de l'ouest et du centre». Avec 37 vols hebdomadaires sur son réseau et avec ses 67 vols hebdomadaires depuis le 18

janvier 2011, «ASKY possède le réseau le plus dense de la région», affirme-t-on. Un réseau construit autour de son hub de Lomé.

Aujourd'hui, cette compagnie communautaire d'Afrique de l'ouest est dotée de quatre avions, pour la plupart des Boeing NG. Le nombre de vols hebdomadaires est ainsi passé de 37 à 67, les dessertes des pays de l'Afrique de l'ouest et du centre sont améliorées avec une vingtième destination, Malabo en Guinée équatoriale, le 19 février dernier. La compagnie se veut une compagnie aérienne multinationale crédible, disposant

d'une excellente assise financière. La compagnie est initiée et soutenue par les institutions financières régionales, à savoir la Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (Bidc), la Banque ouest africaine de développement (Boad) et le groupe Ecobank, avec des opérateurs économiques privés du continent.

Les prévisions de souscription au capital entre les différents groupes d'actionnaires sont fixés à : 47% pour les investisseurs privés et fonds d'investissements, 13% pour le Groupe Sakhumnotho et Investment Development Corporation (IDC) d'Afrique du sud, 20% pour le partenaire stratégique Ethiopian Airlines. Les institutions financières publiques de l'Afrique de l'ouest, Boad et Bidc, vont souscrire à 10% du capital, et les promoteurs privés, y compris Ecobank Transnational Incorporated (Eti), 10%. En avril 2010, la Boad avait libéré sa part de 3 milliards de francs.

Société

Le gaz : un luxe ou une économie ?

Protection de l'environnement oblige, la promotion du gaz butane est à l'ordre du jour dans la plupart des pays d'Afrique. Mais certaines femmes sont encore très réticentes à utiliser cette source d'énergie importée qui leur fait peur et «coûte cher».

«Réchauffer mes sauces au feu de charbon de bois prend du temps et les clients s'en vont. Avec le réchaud à gaz, c'est plus rapide» explique une jeune femme d'Agbalépédo qui vend du riz et des sauces dans un petit restaurant au bord de la route. «Lorsqu'on laisse longtemps les casseroles sur le fourneau à charbon, elles noircissent et les clients ne nous trouvent pas propres» ajoute sa voisine qui, pour cette raison, a acheté un réchaud à gaz. Ces vendeuses satisfaites de leur récente acquisition sont loin de représenter toutes les femmes. La plupart ont très peur du gaz, danger permanent qu'elles ne savent pas maîtriser. Invisible s'il s'échappe d'une bouteille mal fermée ou d'un brûleur mal allumé, il provoque des explosions et de graves incendies. Les femmes qui ont des enfants en bas âge le redoutent particulièrement. «En notre absence, ils peuvent essayer d'ouvrir le gaz et il nous est très difficile de fermer nos maisons à clé et de laisser nos enfants dans la rue» expliquent-elles avec raison. A ces risques de mauvaise utilisation s'ajoutent des habitudes culinaires solidement ancrées. Les plats cuits au gaz n'ont pas le même goût que ceux longuement mijotés sur un feu au charbon de bois. Certaines préparations ne peuvent se faire sur un réchaud à gaz. Ainsi, la pâte de maïs demande à être vigoureusement remuée, la sauce à la pâte d'arachide ou aux feuilles de baobab, exige une très longue cuisson à feu doux. Autant de préparations traditionnelles que même les femmes équipées du gaz continuent à cuire au bois. Le gaz ne remplace pas le charbon de bois, il vient en appoint. Il est commode pour réchauffer les plats, pour faire



bouillir rapidement l'eau du thé, cuire quelques légumes ou condiments pour accommoder le plat principal. Les spots publicitaires et les campagnes de sensibilisation n'ont pas réussi à surmonter ces blocages. Seuls les jeunes couples s'y montrent sensibles, ils estiment comme cette jeune étudiante que «les réchauds à gaz sont légers et faciles à utiliser. En plus la cuisson se fait rapidement, après on peut se reposer !» Ceux qui sont convaincus des avantages de cette source d'énergie efficace et non polluante, ne sont persuadés pour autant qu'elle soit économique. «Le gaz est formidable mais son prix est inabordable» déclarent certaines femmes, rencontrées dans un quartier populaire. «Seules les familles aisées modernes ont les moyens d'utiliser le gaz» commentent ces dernières. La cuisson au gaz nécessite des investissements coûteux pour les familles à faible revenu. L'achat du réchaud reste souvent le plus gros obstacle. Même construits localement, ils restent onéreux. Au Togo, l'équipement (réchaud, brûleur et bouteille) coûte en moyenne 30.000F Cfa. Même si elle dure plusieurs semaines, la bouteille de gaz se paye en une seule fois. Lourde somme pour les petites bourses ! Seules les petites bouteilles de 3 kg sont abordables. Les bouteilles de 12

kg ne sont accessibles qu'aux plus fortunés. Le charbon de bois s'achète, lui, au fur et à mesure des besoins. Pour 50 ou 100F CFA par jour on peut, faire cuire les repas de toute une famille. Une fois l'équipement acheté, la cuisson au gaz se révèle plus économique que celle au charbon de bois. Jusqu'à présent seules les grandes villes sont approvisionnées en gaz. Il reste encore inconnu dans les zones rurales. Les difficultés de circulation, le manque d'infrastructures et d'équipements sont autant d'obstacles à un approvisionnement régulier des villages reculés. Sans parler du coût que représente l'acheminement des bouteilles. Seules des incitations économiques peuvent faire changer les habitudes des populations. Les femmes, ne comptabilisent que les économies réalisées et les services rendus par ce nouveau combustible. Les slogans des écologistes sont de peu de poids. La lutte contre la désertification, la préservation des zones boisées ne sont des arguments convaincants que pour les bailleurs de fonds qui financent des campagnes de promotion du gaz butane. A leurs yeux, pour résorber la crise du bois de feu, le gaz semble, dans l'immédiat, la solution la plus simple.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1114 DE LOTO BENZ DU 23 MAI 2012

Nous sommes le mercredi 30 Mai 2012 et le tirage de Loto Benz auquel nous prenons part porte le N°1115.

A l'intérieur du pays, c'est la ville d'ATAKPAME qui s'est illustrée par le gros lot qui y a été gagné mercredi dernier lors du tirage de Loto Benz. Ainsi, l'opérateur 7102 basé dans cette ville a recensé un lot de 500.000F CFA.

LOME la capitale, n'est pas en reste. En effet, les points de vente 7998 et 5038 ont enregistré respectivement un lot de 500.000 F CFA et un lot de 750.000F CFA. A KOTOKOU KONDJI, c'est un maxi gros lot de 5.000.000 F CFA qui a été remporté par un heureux parieur auprès de l'opérateur 7724.

Au PMU'TG, le tiercé du mardi 29 mai 2012 a permis aux parieurs ayant trouvé la combinaison gagnante dans l'ordre de remporter chacun, la somme de 525.000F CFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1115 de LOTO BENZ du mercredi 30 MAI 2012
Numéro de base

09

81

46

54

73